



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données d'Actalians (Opca des Professions Libérales, des établissements de l'Hospitalisation privée et de l'Enseignement privé). Il propose une photographie comparative des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue sur trois années 2013, 2014, 2015 et 2016.



### TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION TRÈS ÉLEVÉ

Au sein de la branche, un tiers est parti au moins une fois en formation en 2016. Cette proportion est supérieure à celle observée pour le secteur.

Une part très importante d'entreprises a envoyé au moins un salarié en formation. Par rapport à l'ensemble du secteur, les entreprises de la branche sont plus souvent formatrices.

Le plan de formation est le principal dispositif mobilisé. La professionnalisation est modérément utilisée.

### Deux changements interviennent à partir de 2016 :

- les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre ;
- afin de mieux rendre compte des pratiques, les taux de formation sont calculés sur une base annuelle et non-plus trisannuelle. En conséquence, ils sont moins élevés.

### Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés<sup>1</sup>

			Ompl
Nombre d'entreprises	21 545	84 456	107 488
Effectif (ETP)	110 014	298 387	394 714

### Taux d'accès à la formation

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation				Taux d'entreprises formatrices			
	Cpro	Ppro	Plan	Autre	Cpro	Ppro	Plan	Autre
	0,50 %	0,31 %	33,84 %	0,21 %	2,69 %	1,55 %	61,23 %	1,02 %
	1,22 %	0,41 %	19,09 %	0,35 %	3,70 %	1,32 %	21,35 %	1,03 %
Ompl	1,07 %	0,57 %	18,30 %	0,46 %	3,59 %	1,95 %	21,52 %	1,33 %

Cpro : contrat de professionnalisation  
Ppro : période de professionnalisation

1. Hors DOM.

Secteur santé

Branche professionnelle

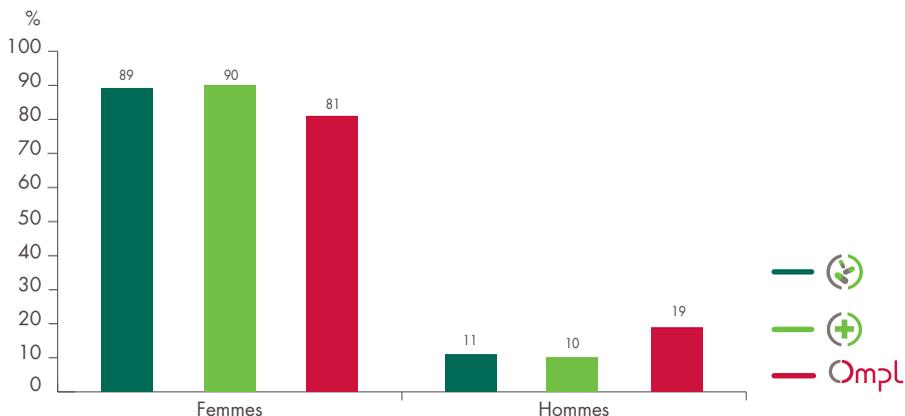
Pharmacie d'officine



### ACCÈS À LA FORMATION SIMILAIRE SELON LE GENRE

Dans la branche, 89 % des salariés formés sont des femmes. Cette proportion est proche de celle qu'elles détiennent dans l'ensemble des salariés au sien de la branche (87 %).

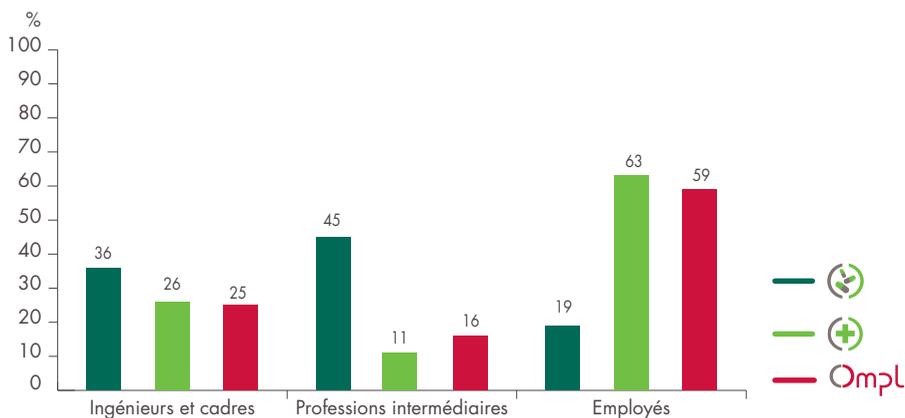
### Répartition des stagiaires par genre



### ACCÈS DIFFÉRENCIÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Les employés sont surreprésentés parmi les stagiaires (19 % des formés et 13 % des salariés). En revanche, les autres catégories sociales bénéficient d'un moindre accès à la formation professionnelle.

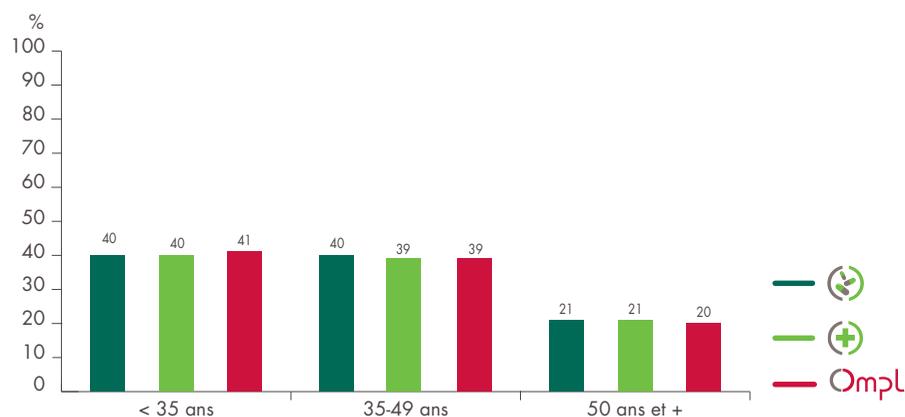
### Répartition des stagiaires par catégorie sociale



### ACCÈS INÉGAL SELON LA CLASSE D'ÂGE

Les salariés de 35 à 49 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les stagiaires: 40 % des formés contre 33 % des salariés. Les autres salariés sont dans une situation moins favorable.

### Répartition des stagiaires par tranche d'âge





### ACCÈS INÉGAL À LA FORMATION SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

Les salariés de TPE (moins de 9 salariés) sont très légèrement sous représentés parmi les stagiaires : 81 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient 84 % des salariés de la branche. En revanche, les entreprises de 10 salariés et plus regroupent 19 % des stagiaires contre 16 % des salariés.



### ACCÈS INÉGAL SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

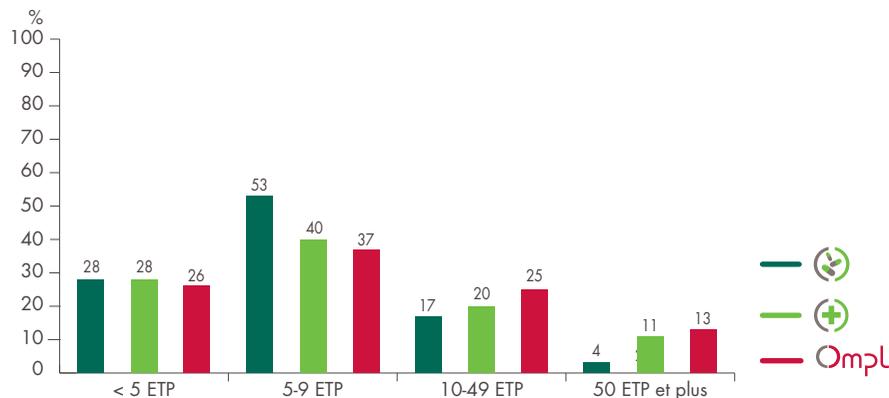
Les salariés à temps partiel se forment proportionnellement moins que ceux à temps complet : ils représentent 28 % des stagiaires contre 38 % des salariés.



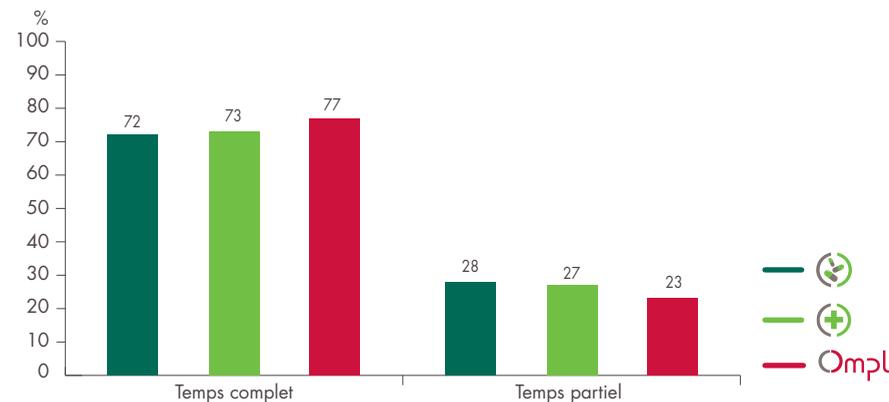
### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux d'accès au plan de formation varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour les Pays de la Loire (45 %) et le taux le plus bas est atteint pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (26 %).

### Répartition des stagiaires par tranche d'ETP



### Répartition des stagiaires par durée du temps de travail



### Taux d'accès des salariés à la formation par région

Régions	Cpro	Ppro	Plan	Autre
Auvergne-Rhône-Alpes	0,48 %	0,17 %	38,73 %	0,19 %
Bourgogne-Franche-Comté	0,17 %	0,17 %	40,12 %	0,07 %
Bretagne	0,36 %	0,28 %	40,83 %	0,12 %
Centre-Val de Loire	0,24 %	0,47 %	31,17 %	0,17 %
Corse	0 %	0 %	39,89 %	0,14 %
Grand Est	0,19 %	0,18 %	33,40 %	0,23 %
Hauts-de-France	0,72 %	0,21 %	31,11 %	0,12 %
Île-de-France	1,17 %	0,67 %	33,45 %	0,21 %
Normandie	0,27 %	0,21 %	29,73 %	0,27 %
Nouvelle-Aquitaine	0,20 %	0,21 %	34,81 %	0,18 %
Occitanie	0,45 %	0,27 %	30,00 %	0,18 %
Pays de la Loire	0,23 %	0,23 %	44,73 %	0,13 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,44 %	0,34 %	26,07 %	0,53 %
<b>Ensemble</b>	<b>0,50 %</b>	<b>0,31 %</b>	<b>33,84 %</b>	<b>0,21 %</b>